

Fiche de poste

ETABLISSEMENT : Siège APHP / Structure Régionale CPias Ile-de-France

ADRESSE : 8, Rue Maria Helena Vieira Da Silva –75014 Paris (métro Porte de Vanves)

CONTACT: Béatrice Adjamagbo ; tel : 01 40 27 42 00 ; mèl : beatrice.adjamagbo@aphp.fr

DATE DE MISE A JOUR 26 septembre 2022

INTITULE DU POSTE

Infirmière hygiéniste/cadre de santé hygiéniste

METIER

Hygiéniste

CODE METIER

30F10

GRADE

Infirmière ou cadre de santé paramédical

STRUCTURE

Structure régionale

POLE

DPQAM

INTITULE

Centre d'appui à la prévention des infections associées aux soins (CPias)

ACTIVITE

Le CPias d'Ile-de-France est l'une des 17 structures régionales françaises dédiées à la prévention des infections associées aux soins.

Les CPias sont des structures d'appui ayant pour missions d'accompagner les établissements de santé (ES), les établissements et services médico-sociaux (ESMS) et les professionnels libéraux dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et la sécurité des soins.

SERVICE

PRESENTATION

Au regard de ses missions régionales le CPias d'Ile-de-France s'est organisé en 2 équipes : une équipe régionale Appui/signalement et Antibiorésistance ; une équipe mission nationale SPICMI (surveillance et prévention du risque infectieux lié aux actes de chirurgie et de médecine interventionnelle). Le personnel en fonction de sa formation et de ses compétences peut participer ponctuellement aux travaux de l'une ou l'autre équipe

COMPOSITION DE L'EQUIPE REGIONALE à laquelle est rattaché le poste à pourvoir

4 praticiens hygiénistes (médecin épidémiologiste, pharmacien hygiéniste, médecin microbiologiste, médecin infectiologue)

2 cadres de santé paramédicaux hygiénistes,

2 infirmières hygiénistes

1 documentaliste webmaster

2 internes

LIAISONS

HIERARCHIQUE DIRECT (N+1)

Pascal Astagneau PUPH

Béatrice Adjamagbo CSS

FONCTIONNELLES

Membres de l'équipe du CPias

ARS Ile-de-France

ACTIVITES

TYPE DE CONTRAT :

Mission générale :

Missions de la structure /champs d'activité

- Mise en œuvre de la stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance.
- Mise en œuvre du programme établi entre l'ARS et les structures régionales d'appui selon convention (Structures régionales d'appui...),
- Conseil expertise et assistance aux établissements de santé, médico-sociaux (Ehpad, Fam-Mas...) et aux professionnels de santé libéraux,
- Mise en œuvre de démarches pédagogiques
- Participation au déploiement des infirmiers (ères) mobiles en hygiène (IMH) en ESMS personnes âgées et handicap en Ile-de-France

Missions détaillées :

En lien avec l'ensemble de l'équipe régionale sous la responsabilité du praticien coordinateur et dans tous les secteurs (sanitaire, médico-social et ville):

- Réponse à toutes demandes d'information, d'expertise et d'appui des établissements
- Participation à la gestion de proximité des signalements externes d'IAS:
 - o Investigation, mise en place des mesures barrières, suivi épidémiologique, réalisation d'audit, rédaction de rapports d'investigation et suivi des plans d'actions...
 - o Réunions de suivi avec le CPIas, l'ARS et Santé Publique France,
- Conception, organisation et réalisation d'actions pédagogiques vers tous les secteurs :
 - o Programmes pédagogiques adaptés aux établissements et aux publics concernés,
 - o Animation de formations en présentiel et en distanciel (personnels de santé, IMH, correspondants en hygiène, étudiants DIU / instituts de formation...)
 - o Création d'outils pour l'amélioration des pratiques de soins et de média de communication (flyers, affiches, diaporama, vidéo ...)
- Mise en place et gestion des démarches d'évaluation des pratiques professionnelles,
- Animation de groupes de travail en lien avec le programme national
- Participation à la coordination et à l'animation des réseaux régionaux de personnels paramédicaux, des infirmières mobiles en hygiène (IMH) et des représentants des usagers
- Valorisation, promotion des actions : participation aux congrès, travaux de recherche etc...

QUOTITE DE TRAVAIL

HORAIRES DE TRAVAIL

Temps plein

Repos fixes (samedi et dimanche)

Déplacements dans tous les établissements MCO/EMS de la région Ile-de-France

COMPETENCES REQUISES

SAVOIR FAIRE REQUIS

- Avoir des capacités d'adaptation aux différentes situations rencontrées
- Savoir gérer les priorités
- Faire preuve d'initiative, de disponibilité et de mobilité
- Posséder des aptitudes pédagogiques, un sens de la communication et du travail partagé
- Savoir auditer l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation dans le domaine de la prévention des IAS
- Savoir diagnostiquer, analyser, évaluer et prévenir les situations à risque d'IAS
- Savoir conseiller les professionnels de tous secteurs, mettre en place des actions adaptées aux situations
- Savoir animer un groupe ou un réseau de professionnels

- Avoir des capacités rédactionnelles

CONNAISSANCES ASSOCIEES

- Connaissance et maîtrise des outils bureautiques et informatiques (Word, Excel, PowerPoint)
- Connaissance des pratiques dans les différents milieux de soins

SAVOIR ETRE REQUIS

- **Savoir travailler en équipe**
- Savoir identifier, valoriser et utiliser les complémentarités

PRE-REQUIS

DE infirmier ou de cadre de santé paramédical

- Expérience professionnelle d'infirmier(e) d'au moins 5 ans et si possible dans différents secteurs de soins
- Diplôme d'Université ou autre formation en hygiène hospitalière et prévention des IAS
- Expérience dans une EOH souhaitée

GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

FORMATIONS A LA SECURITE ET A LA SANTE LIEES AU TRAVAIL

Indiquez les formations obligatoires à la sécurité.

Précisez les autres formations à la sécurité (spécifiques aux risques et aux moyens de protection figurant dans le document unique d'évaluation des risques professionnels – DUERP, à la prise de poste et à chaque situation modifiant de façon importante les conditions de travail).

FORMATIONS POUR HABILITATION OU ATTESTATION DE COMPETENCE

Indiquez si le poste nécessite des habilitations et/ou des attestations de compétences :

Oui Non

Si Oui, précisez *quelle(s) sont les attestation(s) de compétences ou habilitation(s) associée(s) à ce poste et leur fréquence.*

GESTION INDIVIDUELLE DES EXPOSITIONS AUX RISQUES PROFESSIONNELS

En fonction du document unique d'évaluation des risques professionnels – DUERP : traçabilité des expositions à des risques professionnels dans le dossier individuel de suivi des expositions aux risques professionnels – DISERP :

Indiquez si les expositions professionnelles à ce poste sont tracées ou non dans le DISERP

Oui Non

SURVEILLANCE MEDICALE

■ Indiquez dans la fiche de poste les deux mentions suivantes :

« Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé ».

« Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer ».